RECYCLAGE DU CACES® DES ENGINS DE CHANTIER

(SELON LA RECOMMANDATION R.482 DE LA CNAM)



Théorie : 0,5 jour Pratique : 0,5 jour Test CACES® : 1 jour





Objectifs de la formation:

Renouveler le CACES® R.482 (validité : 10 ans).
Justifier d'un contrôle des connaissances et du savoir-faire en vue de la délivrance de l'autorisation de conduite (arrêté du 2 décembre 1998).

CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION

FORMATION THEORIQUE

GENERALITES (RAPPELS)

Les acteurs de prévention Les responsabilités L'obligation de formation L'autorisation de conduite Le dispositif CACES®

CLASSIFICATION ET TECHNOLOGIE

Les différentes catégories selon la R.482 Description et terminologie Les différents organes et dispositifs de sécurité : technologie et fonctionnement

SECURITE

Les règles générales de sécurité communes à toutes les catégories d'engins de chantier. Les règles particulières de sécurité liées à chaque catégorie d'engins

FORMATION PRATIQUE

(ADAPTE A CHAQUE CATEGORIE, SELON LA R.482)

PRISE DE POSTE

Contrôle du bon état général de l'engin et du fonctionnement des différents dispositifs de sécurité.

CONDUITE ET CIRCULATION

Circulation avec la maîtrise des différents sols, dans différentes conditions de pente, en virage en marche avant et en marche arrière,

TRAVAIL AVEC L'ENGIN

Mise en situation de travail adaptée à chaque engin telle que décrite dans l'annexe 3.2 de la R.482 de la CNAM.

FIN DE POSTE ET OPERATIONS D'ENTRETIEN DE 1^{ER} NIVEAU

TESTS CACES® R.482

Test théorique (commun à l'ensemble des catégories) Tests pratiques (selon les catégories)

Objectifs Pédagogiques :

• Réactualiser les connaissances et le savoir-faire pour conduire et utiliser en sécurité un engin de chantier selon le référentiel de connaissances de la R.482 de la CNAM.

Animation par un formateur qualifié et tests réalisés par un testeur certifié

Pédagogie:

- Formation en salle, exposés, questions et exercices (durée : 0,5 jour)
- Applications pratiques sur les catégories d'engins concernés (durée : 0,5 jours)
- Contrôle des connaissances théoriques et pratiques : tests CACES® R.482 (durée : 1 jour)

Validation: attestation de formation, avis sur la délivrance d'une autorisation de conduite, CACES® R.482 (en cas de réussite aux tests)

PUBLIC VISÉ – PRÉ-REQUIS

Toute personne maîtrisant la langue française, âgée de plus de 18 ans, étant amenée à occuper de façon permanente ou occasionnelle un poste de conducteur d'engins de chantier, justifiant d'une aptitude médicale liée à ce poste, ayant déjà suivi le module initial. Effectif selon le nombre de catégories (six tests par jour et par testeur).

